

A

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session

Rome, 16-17 février 2005

TABLE RONDE

VERS LA RÉALISATION DU PREMIER OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT – RÉDUIRE DE MOITIÉ LA PAUVRETÉ D'ICI À 2015: L'EXPÉRIENCE CROISÉE DES RÉGIONS ASIE ET PACIFIQUE ET AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Examen sommaire de la question

1. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont attiré l'attention sur plusieurs dimensions de la misère qui frappe de nombreux pays en développement – et sur l'impérieuse nécessité de les réduire de manière substantielle d'ici à 2015. Tous ces objectifs sont certes liés les uns aux autres, mais le plus fondamental est celui qui vise à réduire de moitié, dans la période 1990-2015, la proportion de la population mondiale qui dispose de moins de un dollar par jour. La réalisation de cet objectif est tout à fait primordiale dans la région Asie et Pacifique – et singulièrement en Asie du Sud – où vivaient en 1990 quelque 466 millions des 1,2 milliard de pauvres disposant de moins de un dollar que comptait notre planète.

2. Malheureusement, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre auront des difficultés à atteindre ces objectifs, dont la réalisation permettrait pourtant de libérer plus de 60 millions de personnes du joug de la pauvreté (plus de 45 millions pour les seules zones rurales). Dans cette région, la pauvreté est essentiellement rurale, puisqu'au moins 75% des personnes touchées par la pauvreté et la faim sont des ruraux. La plupart tirent une maigre subsistance de l'agriculture, secteur dont le développement contribuait par conséquent directement à la réalisation de plusieurs objectifs, à commencer par celui qui concerne la pauvreté.

3. Ailleurs dans le monde, l'extrême pauvreté est également avant tout un phénomène rural. Même en 2025, quand la majorité de la population mondiale sera vraisemblablement concentrée dans les zones urbaines, la plupart des pauvres disposant de moins de un dollar par jour seront des ruraux.

Le développement rural et agricole sera donc l'un des facteurs clés de la réduction de la pauvreté, d'où les thèmes des communications présentées à la table ronde: progrès accomplis vers la réalisation de l'OMD de réduction de la pauvreté, évaluation des possibilités de réalisation de l'objectif d'ici 2015, réflexion sur les mesures à prendre en priorité pour accélérer la réduction de la pauvreté dans les régions Asie et Pacifique et Afrique de l'Ouest et du Centre.

4. Ces exposés seront suivis de débats et d'échanges sur les faits récents, les évolutions probables, les enseignements à tirer de l'expérience des pays qui ont déjà atteint l'objectif ou sont en bonne voie pour le faire.

Région Asie et Pacifique

5. Selon une évaluation récente portant sur les années 1990, l'incidence de la pauvreté est tombée de 34% à 24% en Asie et dans la région Pacifique entre le début et la fin de la décennie. Malgré ce bon résultat, la région comptait encore 768 millions de personnes disposant de moins de un dollar par jour. Un certain nombre de pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont la Chine, l'Indonésie et le Viet Nam, ont déjà atteint leurs objectifs. En Asie du Sud, le progrès a été beaucoup plus lent, sauf en Inde, où la pauvreté a très nettement reculé dans la même période.

6. Les données disponibles font apparaître une corrélation étroite entre croissance et réduction de la pauvreté. Cependant, la traduction de la première dans la seconde varie selon les pays. Les années 90 ont été pour beaucoup de pays de la région celles du creusement de l'inégalité des revenus. Dans l'ensemble, cette évolution reflète un passage d'une phase de développement rural et agricole rapidement égalisateur à une croissance plus centrée sur les zones urbaines et tirée par les industries d'exportation et les services, même si la plupart des travailleurs demeuraient tributaires de l'agriculture.

7. En matière de réduction de la pauvreté, certaines formes d'inégalité comptent davantage que les autres. C'est le cas de la répartition inégale des richesses – notamment les terres, le capital humain et le capital financier – et de l'accès inégal à des biens collectifs tels que les infrastructures rurales. D'une manière générale, tout programme propauvres devrait inclure des mesures qui atténuent l'inégalité des revenus tout en facilitant l'accès aux biens générateurs de revenus et en encourageant la création d'emplois.

8. Selon une évaluation de 2003, la région Asie et Pacifique en tant que telle et un certain nombre de grands pays de la région devraient atteindre l'OMD consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Mais l'évaluation en question ne montre pas comment la croissance agricole, le commerce et les facteurs institutionnels contribuent à la réduction de la pauvreté rurale à travers leurs effets sur l'augmentation globale des revenus. Une analyse économétrique a donc été faite afin de mieux comprendre comment des changements d'orientation centrés sur l'amélioration de la productivité agricole et de la croissance globale, la réduction de l'inégalité des revenus et l'amélioration des institutions contribuent à la réalisation de l'OMD de réduction de la pauvreté. Les principales conclusions de l'analyse sont les suivantes:

- L'Asie de l'Est enregistre un taux de croissance réel supérieur à celui dont elle a besoin pour atteindre l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté. Ce n'est pas le cas de l'Asie du Sud, où l'accélération de la croissance s'impose donc davantage.
- L'ensemble de la région, Est et Sud confondus, affiche cependant des taux de croissance agricole inférieurs au niveau requis.
- Une croissance modérée assortie d'une diminution des écarts de revenus aura un impact considérable sur la réduction de la pauvreté, aux niveaux sous-régional et national.
- Les améliorations, même modestes, de la qualité des institutions ont des effets positifs incontestables sur les revenus et par conséquent sur la pauvreté. L'analyse a porté sur des

facteurs tels que la transparence des institutions locales et leur obligation de responsabilité devant les citoyens, l'état de droit, la stabilité politique et la lutte contre la corruption.

9. La mise en œuvre d'une stratégie de croissance pro pauvres dans un contexte de mondialisation rapide repose sur plusieurs éléments clés: un schéma de politiques générales crédible et rationnel; une productivité agricole accrue pour soutenir la croissance globale – notamment dans les zones moins favorisées à fortes concentrations de pauvres; des droits fonciers effectifs pour les femmes; la diversification des économies rurales grâce à des activités non agricoles; un meilleur accès des plus défavorisés (femmes et populations autochtones, par exemple) aux marchés, au crédit et aux autres services financiers. Par ailleurs, l'approche graduelle de la réforme et l'échelonnement judicieux des mesures correspondantes sont les garants d'une croissance durable. L'existence d'institutions locales plus transparentes et responsables peut être un facteur de changements considérables dans l'orientation et l'application des politiques, avec au final des résultats plus favorables aux pauvres.

10. Les gouvernements doivent impérativement prendre des mesures volontaristes pour stimuler la croissance, réduire les inégalités, protéger les plus vulnérables et poursuivre un processus de développement largement ouvert à tous. Cette stratégie s'imposera davantage encore avec le recul de la pauvreté, puisque les gouvernements et les autres acteurs devront s'attaquer aux poches de pauvreté chronique et aiguë.

Région Afrique de l'Ouest et du Centre

11. Un certain nombre de pays ont enregistré de belles réussites et de nombreux exemples démontrent la réalité du développement agricole dans la région. Le fort développement de la culture d'exportation et de la culture vivrière continuera d'induire d'autres changements positifs.

12. Un certain nombre de facteurs sous-jacents présents dans la région ont pesé sur les progrès vers la réalisation des OMD et feront de même dans les dix prochaines années, à savoir:

- l'instabilité politique et les guerres civiles qui persistent dans un certain nombre de pays;
- la croissance démographique et l'exode ininterrompu des ruraux vers les villes (doublé d'un flux migratoire vers les pays côtiers, en provenance des pays sahéliens sans littoral);
- l'amélioration parfois insuffisante de la gouvernance et de la qualité des institutions à tous les niveaux (organismes publics, entités décentralisées, société civile et organisations locales);
- un mouvement plus net vers la libéralisation des marchés et le libre-échange (sans qu'apparemment les bénéfices escomptés en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté se soient matérialisés).

13. Pour l'avenir, il faut prendre acte d'un hiatus persistant entre d'une part les systèmes traditionnels d'obligations sociales qui restent très vivaces dans tous les pays de la région et d'autre part le principe de rationalité économique qui dicte nombre des orientations et des investissements préconisés par la communauté internationale et appliqués avec des bonheurs divers par les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

14. Si, dans l'ensemble, la région aura des difficultés à atteindre les OMD d'ici à 2015, il faut aussi insister sur l'extrême diversité des performances nationales. Ainsi, avec un petit surcroît d'amélioration, des pays comme le Bénin et le Ghana peuvent fort bien atteindre l'OMD concernant le revenu ainsi que quelques autres liés aux indicateurs de santé et de bien-être. En revanche, les pays touchés par la guerre resteront très en deçà du but.

15. Pour commencer, la paix et une stabilité durables sont des conditions préalables indispensables pour avancer vers la réalisation des OMD. En fait, le grand défi des pays en situation de guerre ou se

relevant d'un conflit est de ne pas s'enfoncer encore davantage. Des pays comme le Congo, le Libéria, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone ont fait récemment de grands pas vers la paix – une paix qui reste toutefois précaire. La situation s'est sérieusement dégradée en Côte d'Ivoire, pays dont on sait le poids économique dans la région du Sahel, ce qui pourrait compromettre la capacité des pays voisins à améliorer leurs performances en matière d'OMD. Étant donné que les pays en proie à des guerres civiles représentent environ un quart de la population de la région, leurs performances auront d'importantes répercussions sur la marche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers la réalisation des OMD.

16. La qualité des institutions est un autre facteur clé du développement économique et de la réduction de la pauvreté. Les organismes publics du secteur rural doivent faire preuve de réactivité face à la pauvreté afin de réduire le fléau et d'encourager l'agriculture comme moteur du développement. La nature et le rythme de la réforme institutionnelle auront donc une incidence majeure sur la réalisation des OMD. Le passé récent autorise quelques espoirs dans ce domaine. On assiste en effet depuis une dizaine d'années à une véritable éclosion de la société civile dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest. Dans de nombreux pays, les associations paysannes se sont multipliées et participent activement aux concertations. La décentralisation au profit des zones rurales doit également se poursuivre et s'accompagner d'un renforcement des capacités des acteurs ruraux à formuler des exigences et à gérer les investissements d'infrastructure sociale et économique au profit des pauvres.

17. Les gouvernements africains doivent impérativement investir plus massivement dans le secteur agricole et rural. Les bons résultats de certains pays d'Asie démontrent la nécessité critique de l'investissement public dans le développement agricole et rural. Les gouvernements asiatiques lui consacrent actuellement une part du budget national beaucoup plus importante que ne le font les gouvernements africains, mais l'engagement pris au Sommet de l'Union africaine à Maputo en 2003 – affecter au moins 10% des budgets nationaux au développement agricole – est prometteur.

18. Le rythme accéléré de la mondialisation a eu de profondes répercussions en Afrique de l'Ouest et du Centre. Tous les secteurs ont été touchés, notamment l'agriculture et l'alimentation. En règle générale, les économies de la région comptent parmi les plus ouvertes du monde. Or, conséquence des ajustements structurels, les dispositifs de protection se sont considérablement réduits dans les années 90. Les marchés des produits et des moyens de production ont été libéralisés et les offices de commercialisation des produits agricoles ont presque tous été supprimés ou privatisés – malheureusement, dans bien des cas, sans mesures d'accompagnement qui auraient permis de transférer les compétences nécessaires aux acteurs privés ou aux organisations paysannes. Il faudra redoubler d'efforts dans les dix ans à venir pour introduire les mesures favorables dont les gouvernements, la société civile et les opérateurs privés ont besoin pour se positionner de manière plus effective dans l'espace créé par la libéralisation des marchés.

19. L'évolution de l'architecture des échanges internationaux et régionaux va incontestablement avoir un puissant impact sur la croissance économique et la pauvreté dans la région au cours des dix prochaines années. Pourtant, les acteurs régionaux en perçoivent encore mal la nature exacte. Les acteurs régionaux doivent mieux comprendre les enjeux du Cycle de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce et les nouveaux cadres des accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique afin de pouvoir défendre des positions intelligentes dans les négociations et de se préparer judicieusement au nouvel environnement concurrentiel.

Déroulement de la table ronde

20. La table ronde a pour objectifs de déterminer les progrès des principaux pays d'Asie et du Pacifique, et d'Afrique de l'Ouest et du Centre vers la réalisation du premier objectif du Millénaire

pour le développement – réduire de moitié la pauvreté dans le monde d’ici à 2015 – et de tirer des enseignements de l’expérience des pays qui ont déjà atteint le but ou devraient normalement y parvenir. Afin de stimuler le débat, le FIDA présentera sur diapositives la synthèse des points saillants et des conclusions des communications, qui seront commentées par deux experts de chaque région. La table ronde s’achèvera par un débat général. Elle sera coprésidée par des ministres de pays d’Asie et d’Afrique de l’Ouest et du Centre.